

Les aires protégées du Québec

*La SNAP de la Vallée de l’Outaouais félicite le gouvernement québécois
pour ses actions en matière de conservation*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Gatineau, le 17 août 2018 – La Société pour la nature et les parcs du Canada, section de la Vallée de l’Outaouais (SNAP-VO) souhaite féliciter le gouvernement du Québec pour son engagement à enrichir le réseau d’espaces protégés en Outaouais, dans la Côte Nord et à travers la province. En effet, plus tôt dans la journée, Isabelle Melançon, la ministre du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Stéphanie Vallée, la ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l’Outaouais et Pierre Arcand, le ministre responsable de l’Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes, président du Conseil du trésor et ministre responsable de la région de la Côte-Nord ont annoncé que de nouvelles aires protégées seraient inaugurées dans ces deux régions.

La SNAP-VO est particulièrement fière d’apprendre qu’une réserve de biodiversité projetée (RBP) va permettre de protéger les bassins versants des rivières Noire et Coulonge. Ces deux cours d’eau font partie des dernières rivières intactes dans le sud du Canada et leurs bassins versants, comprenant un massif de forêts, forment une importante connexion avec la réserve aquatique Dumoine. Ces cours d’eau contribuent, ensemble, à effectuer des liens supplémentaires entre les forêts septentrionales et méridionales du Canada.

« Concrètement, cette nouvelle aire de conservation va permettre la pratique d’activités de plein air, ainsi que la chasse et la pêche, tout en interdisant l’extraction de ressources telle que la foresterie et l’exploitation minière » mentionne Geneviève Le Blanc, coordonnatrice à la conservation de la SNAP-VO.

Le dévoilement de cette RBP est une excellente nouvelle pour la région de l’Outaouais et, particulièrement, pour le Pontiac où cette aire protégée permettra de diversifier l’économie locale en y arrimant l’offre écotouristique. Par exemple, les municipalités avoisinantes pourront bénéficier d’importantes retombées financières par l’arrivée de restaurants, d’hébergements et de divers fournisseurs d’activités récréotouristiques.

« La consolidation du réseau des aires protégées dans la région du Pontiac va supporter la relance de l’économie régionales en préservant des paysages et milieux récréatifs de grandes valeurs qui peuvent attirer des visiteurs et des investissements à l’ouest de l’Outaouais » précise John McDonnell directeur général de la SNAP-VO.

Par ailleurs, la SNAP-VO a été très satisfaite d’apprendre que deux secteurs de la réserve faunique La Vérendrye seront mieux protégés grâce à l’agrandissement de la RBP du Domaine-La-Vérendrye et à l’inauguration de celle du réservoir Cabonga. Cette dernière nouvelle est particulièrement marquante puisqu’elle permet de solidifier la décision du gouvernement de limiter l’exploitation des ressources naturelles dans ce territoire où les Algonquins du Lac-Barrière pratiquent un mode de vie traditionnel. En 2017, Québec avait effectivement retiré son droit d’excavation à la compagnie minière Cooper One suite aux protestations émises par cette communauté de Premières Nations.

Nous voulons également saluer le MDDELCC pour la création des RBP de la Rivière-Fortier, un important tributaire de la rivière Gatineau reconnu pour ses pourvoires, et Mashkiki. Cette dernière est un espace situé autour du Lac en cœur, tout juste au nord de la Réserve écologique de la Forêt-la-Blanche. C'est un milieu qui est riche en biodiversité, abrite plusieurs espèces de plantes vulnérables, et est sous-représenté en matière d'aires protégées. Il est intéressant de noter que le projet a été lancé par une proposition citoyenne qui fut appuyée par les élus locaux et régionaux.

De plus, nous désirons souligner l'agrandissement de la RBP du Mont-O'Brien qui lui permet d'augmenter son intégrité écologique tout en cimentant son rôle de refuge pour les espèces circulant entre la RBP du Mont-Sainte-Marie et le Parc de la Gatineau.

Afin d'améliorer la liaison entre le Parc National du Mont-Tremblant et le Domaine Kenauk, le gouvernement a également annoncé la création d'une réserve écologique de 5 km², l'Érable-Noire, à Notre-Dame-De-Bonsecours. Cette dernière contribuera au développement d'un corridor forestier entre ces deux aires protégées.

« Grâce à l'aboutissement de plusieurs propositions issues d'une démarche régionale, l'Outaouais double sa superficie de territoires protégés et contribue de façon significative à l'objectif d'établir au Québec un réseau écologiquement représentatif d'aires protégées » se réjouit Alain Branchaud, biologiste et directeur général de la SNAP Québec.

La SNAP-VO est enchantée de constater que la Côte-Nord bénéficiera aussi d'une bonification de 1881 km² de son réseau d'aires protégées grâce à l'ajout de cinq RBP.

Finalement, nous désirons encore une fois féliciter et remercier le gouvernement du Québec pour ses efforts à la conservation de nos milieux naturels. Ces annonces sont des actions concrètes qui nous rapprochent du 17 % d'aires protégées suggérées par l'Objectif 11 de la Convention sur la diversité biologique. Préservez la nature est indispensable pour lutter contre les changements climatiques, permettre l'évolution d'une industrie récréotouristique durable et pour conserver notre patrimoine environnemental et culturel.

Nous voulons vous encourager à consulter la carte suivante pour une représentation visuelle des nouveaux espaces protégés : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/communiqués/2018/carte-outaouais.pdf>

Pour de plus amples informations sur la SNAP Vallée de l'Outaouais, veuillez visiter notre site internet au www.cpaws-ov-vo.org.

Pour des informations supplémentaires, communiquez avec :

Geneviève Le Blanc, Coordonnatrice à la conservation
SNAP VO
15 rue Taschereau, Gatineau (Québec)
819-778-3355
gleblanc@cpaws.org